

Retrouvez ce flash info en ligne sur le site internet de la commune : <https://pocellesbois.fr>.

Accès direct au site en scannant ce QRcode.



ÉDITO DU MAIRE

Pocéennes, Pocéens,

Le 15 mars, vous avez voté pour une nouvelle liste de conseillers municipaux qui vous remercie de votre confiance. Le 20 mars, le conseil municipal m'a élu comme Maire et je les en remercie.

Vous trouverez dans ce flash info un trombinoscope des membres du conseil municipal nouvellement élus. Nous entamons donc un nouveau mandat de 6 ans pour développer, équiper, animer et sécuriser notre commune.

Les axes de réflexion pour l'année à venir s'orientent sur la création d'une nouvelle bibliothèque, la rénovation du système de chauffage et des équipements de cuisine de la salle multifonctions, la destination du macro-lot dans le lotissement du chêne, le développement des voies douces aux abords de la Vilaine et le long de la RD 34 avec le département. Nous vous informerons, chaque trimestre, des décisions prises par le conseil municipal.

Dans ce flash info, vous trouverez l'état de la situation financière de notre commune où sont détaillés :

- le bilan de la commune pour l'exercice 2025 validé à l'unanimité par les conseillers(es) municipaux du précédent mandat.
- les éléments essentiels du budget 2026, votés à l'unanimité par les conseillers(es) nouvellement élus(es).

Notre situation financière est saine, nous entamons ce nouveau mandat avec des réserves financières significatives.

Cette situation s'améliorera encore, durant le mandat, par la liquidation de deux emprunts en 2027 et 2029, qui nous permettra une capacité d'investissement supplémentaire.

Notre réflexion doit prendre en compte l'augmentation du nombre d'habitants sur la commune liée au lotissement. En effet la partie communale se compose de 56 lots et la partie privée, gérée par Acanthe, de 21 lots.

Nous devons nous projeter sur 20 ans pour apporter les équipements attendus pour une commune de 1600 à 1700 habitants pour satisfaire les besoins scolaires, culturels et sportifs, tout en conservant un cadre de vie agréable et sécuritaire avec des coûts d'exploitation le plus faible possible.

Tout ce travail a déjà été entamé par les précédent(e)s conseillers(es) qui ont permis la réalisation des équipements communaux actuels et du lotissement. Je les remercie de tout le temps qu'ils ont consacré pour la commune et de l'énergie déployée pour le bien-être de tous.

Les beaux jours arrivent enfin, rendez-vous à notre marché hebdomadaire du vendredi soir, les commerçants ont besoin de vous pour maintenir ce service et vous apporter des produits de qualité.

Bien cordialement à toutes et tous

Le Maire,
Frédéric MARTIN

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Maire

Frédéric MARTIN



1er Adjoint :

Jean-François BORDAIS



délégations :

urbanisme, bâtiments et équipements, voirie et espaces verts, sécurité et secours

2ème Adjointe :

Nadine BRARD



délégations :

action sociale, vie associative et culturelle, communication, marché, suivi des activités de loisirs et de sports

Conseillère municipale déléguée :

Aurélie HAILLOT



délégations :

affaires liées à l'enfance et à la jeunesse (école, accueil de loisirs, relais petite enfance) et assistance en matière de communication

Conseillers municipaux / Conseillères municipales

Dorothee du PONTAVICE



Raboana RANAIVO



Dominique RUBIN



Thierry MONTENAT



Nathalie TERRIEN



Ludivine THOMAS



Julie STEFANELLI



Maud EL KOUCH



Albéric JOHANET



Baptiste DUVAL



Dorian MASSON



RÉALISÉ 2025

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 12 mars 2026 a approuvé les comptes financiers uniques (CFU) 2025 de la commune, à savoir le CFU du budget principal et le CFU du budget annexe du "lotissement du chêne".

Le compte financier unique (CFU) est un document budgétaire commun à l'ordonnateur (Maire) et au comptable (Trésorerie) qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion en regroupant ces deux documents en un document unique. Devenu obligatoire depuis janvier 2026, le CFU constitue l'arrêté des comptes de la collectivité pour l'exercice écoulé. Les deux budgets présentent pour l'année 2025, un résultat cumulé excédentaire.

BUDGET ANNEXE "LOTISSEMENT DU CHÊNE"

Ce budget étant soumis à TVA, les montants sont exprimés en HT.

DÉPENSES 2025	
Nature de la dépense	Montant HT
Travaux (terrassement, viabilisation, réseaux)	349 092€
Etudes et prestations de service (honoraires de maîtrise d'œuvre, frais de géomètre et SPS, frais de publicité)	94 609€
Charges financières (intérêts de la dette)	21 917€
Rachat du terrain du lotissement au budget principal	66 274€
Dépenses d'ordre (transfert d'intérêt d'emprunt)	21 917€
TOTAL	553 809€

RECETTES 2025	
Nature de la recette	Montant HT
Emprunt (prêt-relais)	850 000€
Recettes d'ordre (transfert de charges)	21 917€
TOTAL	871 917€

Résultat global d'exercice : + 318 108 €

(résultat de fonctionnement + résultat d'investissement)

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025		
Nature de la dépense	Montant de la dépense ttc	%
Charges à caractère général (entretien des bâtiments, entretien de la voirie, électricité, eau, maintenance, logiciels, etc)	209 361€	27%
Charges de personnel (salaires et charges sociales)	217 102€	28%
Autres charges de gestion courante (indemnités des élus, contributions à l'OGEC et aux écoles publiques d'autres communes ayant dans leurs effectifs des enfants domiciliés sur la commune de Pocé-les-Bois, subventions aux associations, etc)	248 850€	32%
Charges financières (intérêts de la dette)	14 913€	2%
Atténuation de produits (dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties des jeunes agriculteurs)	1 347€	0%
Dépenses d'ordre (amortissements, cession du terrain du lotissement au budget annexe)	78 052€	10%
TOTAL	769 625€	100%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025		
Nature de la recette	Montant de la recette ttc	%
Produits des services et du domaine (concessions cimetière, redevances d'occupation du domaine public, etc)	10 856€	1%
Dotations, subventions et participations (Etat, Vitré Communauté, Département, etc)	332 119€	37%
Fiscalité locale (impôts directs locaux, autres contributions directes, droits de place)	438 939€	49%
Autres produits (locations de salles, produits spécifiques, produits financiers, atténuation de charges)	116 702€	13%
TOTAL	898 616€	100%

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT :

Résultat d'exercice : 128 991 €
(recettes - dépenses)

+ Résultat 2024 reporté : 30 000 €

= Résultat cumulé : + 158 991 €
(résultat d'exercice 2025 + résultat reporté de 2024)

Dont 102 490 € de participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Saint Augustin (au titre du contrat d'association) et 46 800 € de subventions versées à l'ensemble des associations (voir détail page suivante).

RÉALISÉ 2025

BUDGET PRINCIPAL

Subventions versées aux associations en 2025

ASSOCIATIONS POCÉENNES

APEL	1 500€
OGEC	12 000€
PG-CATM ANCIENS COMBATTANTS	200€
CLUB DES BONS AMIS	50€
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ANIMATION JEUNESSE (AIAJ)	25 400€
ASSOCIATION POCEENNE MULTISPORTS (APM)	150€
L'ESPERANCE POCE-LES-BOIS	3 000€
POCE LES BOIS BASKET	3 000€
BODY RENFO POCÉ	150€
VTT POCE LES BOIS	50€

ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES

FGDON (frelons, ragondins)	800€
PROXIM'SERVICES BRETAGNE SUD	100€
FNATH ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE (VITRÉ)	100€
SOLIDARITE VITREENNE EPISOL	150€
RESTOS DU COEUR ILLE ET VILAINE	150€



SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2025

Nature de la dépense	Montant de la dépense ttc	%
Travaux sur bâtiments et équipements communaux (travaux électriques à la halle)	3 008€	1%
Acquisitions/remplacement de matériel/mobilier (signalétique, comptoir d'accueil de la mairie, sècheuse à batterie avec chargeur, remplacement d'un amplificateur (HS) et achat d'un frigo pour la salle polyvalente)	12 442€	5%
Maîtrise d'œuvre (solde d'honoraires relatifs à la halle et à l'atelier technique ; honoraires liés à la maîtrise d'œuvre du lotissement du chêne dans l'attente de la création du budget annexe)	4 981€	2%
Etudes (audit énergétique de la salle multifonctions)	9 091€	3%
Achat de terrains (achat de la parcelle située aux abords de la vilaine, proche de l'aire de jeux pour les tout-petits)	2 676€	1%
Travaux de voirie & réseaux (agrandissement du parking des BAV* rue du fief julien, aménagement du parking de l'église, rénovation de l'éclairage public du parking près de la halle)	12 691€	5%
Aménagement de l'allée du tertre (avances sur marché)	5 807€	2%
Emprunts (dont remboursement de 150 000 € de prêt-relais)	211 155€	80%
Dépenses pour compte de tiers (Ecopâturage bassin tampon rue d'anjou)	1 892€	1%
TOTAL	263 743€	100%
dont restes à réaliser "RAR" (engagements 2024)	101 146€	

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025

Nature de la recette	Montant de la recette ttc	%
FCTVA** (sur dépenses 2023)	80 328€	14%
Taxe d'aménagement	2 709€	0%
Excédents de fonctionnement capitalisés	193 324€	33%
Subventions (aide européenne "leader" pour les travaux de la halle)	150 000€	25%
Remboursement du budget annexe "lotissement du chêne" (pour les frais avancés par le budget principal dans le cadre de l'opération du lotissement)	85 532€	14%
Remboursement des dépenses avancées pour compte de tiers (Ecopâturage bassin tampon rue)	1 892€	0%
Recettes d'ordre (amortissements, cession du terrain du lotissement au budget annexe)	78 052€	13%
TOTAL	591 837€	100%
dont restes à réaliser "RAR" (notifiées en 2024)	35 265€	

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT :

Résultat d'exercice :	328 094 €
+ (recettes - dépenses)	
Résultat 2024 reporté :	- 17 656 €
= Solde d'investissement :	310 438 €
+ Solde des RAR 2024 :	- 65 881 €
(RAR recettes - RAR dépenses)	
= Résultat cumulé :	+ 244 557 €
(résultat d'exercice 2025 + report déficit 2024 + solde des RAR)	

Résultat global d'exercice : + 403 548.11 €

(résultat cumulé de fonctionnement + résultat cumulé d'investissement)

*Bornes d'Apport Volontaire

**Fonds de compensation de la tva

BUDGETS 2026 *En synthèse*

Les budgets prévisionnels 2026 de la commune (budget principal et budget annexe du "lotissement du chêne"), ont été votés par le Conseil Municipal lors de sa séance du 21 avril 2026.

BUDGET PRINCIPAL

En fonctionnement : les prévisions de dépenses et de recettes restent sur les mêmes ordres de grandeur que 2025.



A noter que **le Conseil a décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité locale** (foncier, foncier non bâti, et taxe d'habitation sur les résidences secondaires). Si vous observez une augmentation de votre impôt de taxe foncière bâtie, celle-ci peut résulter de la décision prise par Vitré Communauté d'augmenter sa part intercommunale de 1.90% à 2.50 % (+ 0.60 points).

En investissement : compte tenu du contexte de renouvellement électoral et des travaux du lotissement (en cours de finalisation), cet exercice 2026 sera plutôt sobre en termes de dépenses d'équipement afin de permettre à la commune de reconstituer des réserves pour des investissements ultérieurs. La section d'investissement a été votée avec un suréquilibrage de 200 000 €.

La situation financière de la Commune est saine. Tous les feux sont au vert. Sur les trois emprunts que la commune rembourse, deux seront soldés d'ici 2029, ce qui donnera une capacité financière supplémentaire.

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	(A) Prévision budgétaire totale (= B+C+D)	649 631,54€	969 646.81 €
	(B) Dont crédits votés	303 928,81€	810 655.92 €
	(C) Dont restes à réaliser 2025	35 265.00 €	0.00 €
	(D) Dont solde d'exécution 2025 reporté	310 437,73€	158 990.89 €
DÉPENSES	(E) Autorisation budgétaire totale (= F+G+H)	449 631,54€	969 646.81 €
	(F) Dont crédits votés	348 486,03€	969 646.81 €
	(G) Dont restes à réaliser 2025	101 145.51 €	0.00 €
	(H) Dont solde d'exécution 2025 reporté	0.00 €	0.00 €
TOTAL CUMULÉ PAR SECTION		1 099 263.08 €	1 939 293.62 €
ÉQUILIBRE DES SECTIONS		200 000.00 €	0.00 €

BUDGET ANNEXE "LOTISSEMENT DU CHÊNE"

Ce budget étant soumis à TVA, les montants sont exprimés en HT.

En dépenses : l'exercice 2026 permettra surtout de solder les travaux de la première phase (fin de la viabilisation des lots : fin avril 2026). Le budget 2027 sera consacré aux travaux de la phase 2 (finalisation des travaux de voirie, espaces verts).

En recettes : le prévisionnel est basé sur un estimatif de 10 ventes confirmées en 2026 et sur un apport de 80 000 € de l'aménageur Acanthe, en contrepartie des travaux réalisés par la Commune, au profit de leur lotissement privé.

Pour une meilleure compréhension du budget, les chiffres présentés ci-après ne prennent pas en compte les écritures de stocks, les écritures d'ordre et le montant du virement de section à section (fonctionnement/investissement).

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES HT	
Nature de la dépense	Montant de la dépense ttc
Travaux (fin de la phase 1)	710 825€
Etudes & prestations de services	24 060€
Intérêts d'emprunt	28 800€
Montant d'équilibre recettes/dépenses (en remboursement d'emprunt)	230 964€
TOTAL	994 649€

RECETTES PRÉVISIONNELLES HT	
Nature de la recette	Montant de la recette ttc
Vente de terrains (estimations 10 lots vendus)	596 541€
Participation Acanthe*	80 000€
Report du résultat 2025	318 108€
TOTAL	994 649€

* Lotisseur privé "Chêne 2"

AGENDA DU MOIS DE MAI

VENDREDI 08 MAI : Commémoration du 8 mai 1945 devant le monument aux morts à 11h00, suivie d'un verre de l'amitié sous la halle (sous réserve de la météo)

DIMANCHE 10 MAI : Vide-greniers dans le centre-bourg, organisé par l'association l'Espérance

JUSQU'AU 18 MAI : Un "escape game" au départ de la bibliothèque est proposé jusqu'au 18/05. Le matériel lié à cette animation est à récupérer sur les créneaux d'ouverture de la bibliothèque.



- **Fermeture du marché le 1er mai** mais présence du foodtruck Garance Burger à la halle.
- **Ouverture du marché les vendredis 8 et 15 mai.**

Mairie de Pocé-les-Bois
26, rue du Petit Morin
35550 POCE LES BOIS

02 99 75 21 52
mairie@pocellesbois.fr